



Ce mois-ci, impossible d'attendre le 14 février pour vous gâter : rendez-vous à notre Classique hivernale, le 4 février, pour jouer dehors, faire de la tyrolienne, chanter, danser, patiner et défier la gravité à nos côtés. À gagner : un séjour en chalet, des billets pour voir les Canadiens et Disney sur glace. Bonne lecture!

// INITIATIVES MUNICIPALES

Le mois dernier, la mairesse Anne St-Laurent a participé à quelques événements au bénéfice de notre ville :

- **13 janv.** – Dévoilement du montant récolté pour la guignolée
Mission accomplie pour cette édition avec 104 895 \$ recueillis pour l'organisme *Action Secours Vie d'Espoir!*
Un grand merci à tous les bénévoles et donateurs mobilisés qui nous ont permis de dépasser l'objectif de 100 000 \$.
- **20 janv.** – Visite des installations de l'entreprise Nexans avec plusieurs élus et membres de la direction.

/// ACTUALITÉS

Classique hivernale le 4 février

Pour profiter des joies de l'hiver et de très, très beaux prix à remporter, rendez-vous au parc de l'Hôtel-de-Ville, de 13 h à 18 h, le samedi 4 février.

Au menu de cet événement gratuit pour petits et grands :

- Tyrolienne
- Eurobungy (sautez à une hauteur incroyable sans risque)
- Jeux et activités variées
- Cours de mise en forme à 14 h 15, 15 h 15 et 16 h 30
- Glissades et patinoire (amenez vos patins)
- Beignes d'antan
- Spectacle du groupe SONIC 5 à 17 h, pour finir en musique.

Lors du tirage prévu vers 16 h 45, les participants courent la chance de gagner :

- 1 forfait *Rêves et chalets* d'une valeur de 500 \$
- 2 billets pour le match Canadiens de Montréal-Devils du New Jersey (11 mars à 19 h) dans la section Desjardins – nourriture et boissons non alcoolisées offertes
- 4 billets pour assister au concours d'habiletés des Canadiens (19 février à 10 h)
- 4 billets pour *Disney sur glace* (3 mars à 19 h).

/// À VOS AGENDAS

4 février - Classique hivernale au parc de l'Hôtel-de-Ville, de 13 h à 18 h

15 février - Séance du conseil municipal à 19 h

18 février - Atelier de peinture à la Riopelle à 15 h 30, à la bibliothèque

22 février - Date limite du premier versement des taxes municipales

23 février - Atelier d'art visuel après l'école à 15 h 30, à la bibliothèque (8-12 ans)

/// SÉANCE DU CONSEIL DU 18 JANVIER : FAITS SAILLANTS

1. Approbation des dérogations mineures pour le projet immobilier situé au 42 avenue Broadway (construction d'un bâtiment de 17 condos sur le terrain occupé par l'ancienne station-service Crevier).
2. Autorisation d'un budget de 6 000 \$ pour la participation de la mairesse Anne St-Laurent, du conseiller municipal Denis Marcil et de la directrice générale Louise Chartrand aux Assises de l'Union des Municipalités du Québec, à Gatineau.
3. Adoption d'un règlement visant à interdire le colportage sans permis, à Montréal-Est, sauf exception.
4. Octroi d'un contrat de 15 047,59 \$ pour bonifier l'affichage sur la façade de l'hôtel de ville.
5. Don de 2 000 \$ au Comité de bénévoles des loisirs de la maison Evelyn-Opal, pour les activités 2023.
6. Don de 2 500 \$ à la Fondation de la Pointe-de-l'Île, dans le cadre du Souper gastronomique pour la persévérance scolaire.

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

Votre compte de taxes a été posté à la mi-janvier pour vous permettre de régler vos taxes municipales à temps. La date limite pour le premier versement est le 22 février 2023. Pour le paiement, plusieurs options s'offrent à vous : à l'hôtel de ville (5^e étage), par la poste ou via votre banque.


ASTUCE ENVIRONNEMENTALE

Pour savoir si un contenant ou emballage en plastique va au bac bleu, regardez le numéro au centre du triangle fléché : tous les numéros, sauf le 6, peuvent être déposés dans le bac de récupération.

PARTAGEZ le contenu de cette communication avec vos voisins, invitez-les à s'inscrire auprès des Services aux citoyens pour la recevoir automatiquement tous les mois : servicescitoyens@montreal-est.ca / 514 905-2000, option 1.

Ville de Montréal-Est
11370, rue Notre-Dame, 5^e étage
Montréal-Est (Québec) H1B 2W6
514 905-2000
ville.montreal-est.qc.ca



 Suivez la Ville de Montréal-Est sur Facebook !